

COMMUNIQUE DE PRESSE 7 MAI 2010

COMMUNIQUE

Le Syndicat Mixte hisse le Pavillon Bleu sur le port de plaisance de Dieppe

Le Pavillon Bleu décerné cette année au Syndicat Mixte du Port de Dieppe valorise les ports de plaisance qui mènent une politique exemplaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable. Une victoire pour le Syndicat Mixte et la reconnaissance de son engagement en faveur du nautisme.

Le Pavillon Bleu, premier éco-label attribué par un jury international, distingue les ports de plaisance pour leur capacité à intégrer l'environnement dans la gestion globale du site portuaire.

Les aménagements réalisés en faveur de la plaisance et ceux programmés cette année - port à sec, bâtiment Ango -, pour un montant de plus de 7 millions d'euros, permettent au port de plaisance de Dieppe de figurer au tableau d'honneur en 2010.

Les critères retenus pour obtenir le label prennent en compte le niveau d'équipement du port et les investissements programmés, les conditions d'accueil des plaisanciers, les dispositifs mis en place pour le respect du milieu marin, la gestion de l'eau, le traitement et la collecte des déchets mais aussi les mesures de sensibilisation du public en faveur de l'environnement.

Le Pavillon Bleu, programme international, mené dans 41 pays à travers le monde, reçoit le soutien de l'Organisation Mondiale du Tourisme, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'UNESCO, pour sa capacité à accompagner les politiques de développement durable des ports de plaisance.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : « le Pavillon Bleu est une très belle récompense pour le Syndicat Mixte et les agents qui travaillent au quotidien pour valoriser le port de Dieppe. C'est un label bien identifié par les plaisanciers français et européens. Une chance pour renforcer l'attractivité de la région dieppoise et de la côte d'Albâtre ».